



Devenir gérant mode d'emploi?

Par **julien421**, le **02/03/2009** à **16:09**

Bonjour je souhaiterais obtenir le maximum d'informations concernant une gérance d'un restaurant traditionnel.

J'explique ma situation: mon ancienne patronne me propose aujourd'hui de prendre la gérance du restaurant dont elle est propriétaire(sarl), je précise que j'aurais également le rôle de chef de cuisine dans ce restaurant...

Je souhaiterais savoir quel type de gérance est le mieux adapté à ma situation tout en sachant qu'elle me demande une caution de 15000 euros représentant la valeur du matériel.

Quels sont les risques encourus ? Quelle sont mes capacités d'actions ou pouvoirs ?

Que deviennent les bénéfices?

J'ai également entendu parler d'une sorte de gérance qui me donnerait droit d'acquérir le fonds de commerce après un certain nombre d'années?

Qu'en est-il de celle-ci ? Quelles conditions etc...

Je souhaite obtenir le maximum d'informations pour ne pas me tromper et me protéger je vous remercie d'avance pour vos réponses.